

votre commune en actu

COURSAC 2021 - 1 mars

le nouveau visage du bourg



la bibliothèque en mouvement



les associations coursacoises



Coursac
en Périgord

CENTRE D'AMINCISSEMENT LAURENCE GAY



Laurence GAY, à Périgueux depuis **30 ans**, pratique la **DIGIPUNCTURE**, une méthode 100% naturelle. Cette technique manuelle vous permet de perdre du poids sans faim, ni fatigue, en gardant tonus et vitalité.

LE CENTRE FÊTE SES 30 ANS !

*Avec les beaux jours,
pensez à votre silhouette !*

6 Place du Général Leclerc - 24000 Périgueux

05 53 08 08 65

www.laurencegayamincissement.com
laurencegayamincissement



BOULANGERIE Blanchard

ARTISAN BOULANGER
PÂTISSERIE VIENNOISERIE TRAITEUR

23 route du Bourg 24430 COURSAC
05 53 05 01 36

NEXUSAUTO | N!

GARAGE LOUPROU

ENTRETIEN - RÉPARATION

TOUTES MARQUES

VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASION

05 53 08 96 37

garagelouprou@orange.fr

3 route Fond de Meaux - 24430 COURSAC



GAUME-ENERGIES
PROFESSIONNEL CERTIFIÉ

- Pompe à chaleur
Aérothermie, Géothermie
- Climatisation
Split, Gainable
- Chauffage
Bois, Flou, Gaz
- Plomberie, Sanitaire

• Contrat entretien toutes énergies, Dépannage, S.A.V

05 53 54 11 37

Cré@vallée nord
211 rue Galilée
24660 COULOUNIEUX-CHAMERS

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Fabrice BOUCHON

Auto Bilan Astérien

DEKRA



Z.I. La Borie (face Lidl) - 24110 Saint-Astier

Tél. 05 53 05 23 39

Proxi

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 15h30 à 20h

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

05 53 04 06 33

Alimentation générale . Dépôt de pain . Négoce de pommes de terre
Sertissage de conserves . Mondial Relay . Presse
Dépôt de gaz . Station de carburant . Station de lavage auto





ÉDITO

Chères Coursacoises, chers Coursacois,

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Stéphane, notre « enfant du pays ». Cet amoureux de la nature laisse un grand vide derrière lui. Il va me manquer, il va manquer à sa famille, à ses collègues, à ses amis, à la population de Coursac mais surtout à sa compagne Valérie et à son fils Mattéo.

Nous ne l'oublierons pas.

Je tenais simplement à lui consacrer cet édito avec l'image de son sourire, reflet de sa personnalité.

*Pascal Protano
Maire*

STÉPHANE ROBERT *nous a quitté prématurément*

Stéphane Robert nous a quitté brutalement le dimanche 24 janvier dernier, au cours d'une de ses sorties en vélo qu'il affectionnait particulièrement. Depuis près de trente ans, cet enfant de Coursac partageait sa vie avec Valérie avec qui il a eu un fils, Mattéo.

Après avoir fréquenté les bancs de l'école communale, Stéphane a poursuivi sa scolarité dans le secteur technique puis a intégré les services municipaux en juillet 1996 en tant qu'agent d'entretien. Au fur et à mesure des années, il a gravi tous les échelons jusqu'au grade d'agent de maîtrise. Très investi au sein de sa

commune, tant dans les associations telles que l'AS Foot de Coursac que dans son travail, il avait un sens profond du service public et n'hésitait pas à prêter main forte en cas de besoin. Comme l'a souligné Pascal Protano, Stéphane était « le maillon fort de la chaîne du service technique de la commune ». Apprécié de tous, il laisse le souvenir ému et reconnaissant d'un homme souriant, discret, efficace.

Valérie, Mattéo et la famille Robert, très touchés par les témoignages de soutien et de sympathie lors du départ de Stéphane tiennent à exprimer leurs sincères remerciements.



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE *aux côtés du maire*

Coursac se tient prêt à assurer l'information et la protection de la population en constituant une Réserve Communale de Sécurité Civile.



Première réunion d'information pour la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile

Le maire, Pascal Protano, a mis en place une Réserve Communale de Sécurité Civile pour faire face aux difficultés que rencontrent les communes lors de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes...) ou lors de crises telles que celle que nous vivons aujourd'hui.

Ce dispositif, composé uniquement de personnes volontaires et bénévoles désireuses de s'investir au service de la commune, sera une « *force supplémentaire pour Coursac et une aide précieuse pour les services de secours* » explique le maire. Auparavant, lors d'événements clima-

tiques extrêmes provoquant d'importants dégâts sur la commune, les volontaires venaient spontanément avec leur propre matériel, apporter leur aide aux élus et agents communaux. Cet élan de solidarité, certes courageux, pouvait se révéler dangereux en fonction des situations. Aussi, il est apparu important à l'édile d'offrir aux volontaires une assurance en cas d'accident et de poser un cadre permettant d'organiser de manière plus efficace ces opérations grâce au coordinateur communal placé sous l'autorité du maire.



Les réservistes, après avoir signé un acte d'engagement, seront amenés à exercer différentes missions telles que l'aide à l'organisation de la circulation, le soutien pour l'évacuation de la population, l'appui logistique aux services d'urgences ou encore la surveillance des forêts en période de sécheresse. Pour améliorer l'efficacité des interventions de la Réserve Communale de Sécurité Civile, les bénévoles bénéficieront de formations spécifiques.



**Si vous souhaitez intégrer
la Réserve Communale,
envoyez une lettre de candidature à :**
Mairie de Coursac
1 Place de la Mairie
24430 COURSAC

LE NOUVEAU VISAGE *du bourg*



Les bâtiments de l'Espace Santé sont en cours d'achèvement et seront livrés aux professionnels dans les prochaines semaines. La crèche ouvrira ses portes au cours du 2^{ème} trimestre. De même, les logements sociaux accueilleront leurs premiers locataires avant la fin de l'année.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La toiture de la bibliothèque fera l'objet d'une révision au cours des prochains mois

La voirie représente un enjeu majeur pour la commune car elle doit permettre des déplacements sûrs et faciles dans un environnement maîtrisé comportant des aménagements sécurisés.

Le plan biennuel de rénovation de la voirie mobilisera pour 2021 près de 70 000 € et permettra des interventions dans plusieurs secteurs de la commune : route de Baillou, route de Guillaumias, mais aussi routes de Coupe Gorge, du petit Moulin, des Brujoux, de la Fontaine des Privats, du Vignaud, et de Broussas.



Les services techniques procèdent régulièrement à l'entretien des accotements de la voirie et au curage des fossés

Aménagements de sécurité

Pour garantir la sécurité des usagers en matière de circulation routière, plusieurs carrefours seront aménagés, à la Beylie, à la Pierre Panlaire et route des Brujoux.

Une campagne d'élagage est prévue sur les routes du Renard, de Goujatoux, ainsi que routes de Valadet et de Beau. De même, les platanes devant la mairie ont été également taillés pour orienter leur volume et conserver l'esthétique de la place.



DU FOIE GRAS COURSAÇOIS DANS LES ASSIETTES *des petits coursacois*

Le temps d'un repas, la veille des vacances de Noël, les écoliers ont apprécié une entrée aux saveurs du Périgord !

En période scolaire, environ 240 repas sont confectionnés, le plus souvent à partir de produits frais, par Guilaine, responsable du service, Noémie et Mathilde, agents de restauration. Les enfants de l'école, ceux du centre de loisirs, les enseignants qui le souhaitent, ainsi que certains coursacois bénéficiant du portage de repas à domicile, profitent de cette cuisine traditionnelle.

La crise sanitaire a bouleversé l'organisation des repas, des livraisons et a nécessité le recrutement de nouveaux agents pour maintenir la qualité du service. La municipalité a fait le choix, au lieu d'un pique-nique dans la classe comme suggéré par les directives nationales, de maintenir un repas



Remise des foies gras à la cantine : Cathia Barrière, Cédric Dessalles, Guylaine Virgo, Jérémy Mercier et Pascal Protano

chaud quotidien à chaque enfant dans un cadre dédié. Ainsi, dans la salle de restaurant, les enfants sont désormais installés par classe et à distance. Les plats uniques sont servis dans le respect d'un protocole très strict. Les agents ne déméritent pas pour gérer au mieux les contacts et assurer la sécurité de tous.

En décembre dernier, les enfants ont dégusté un repas de Noël d'exception ! En effet, Cédric Dessalles, producteur de foies gras de la commune et Jérémy Mercier, responsable de la filière Sanders Périgord ont offert 10 kg de foies gras aux petits gourmets. Les enfants se sont régelés !

solidarité

CAFÉ *rencontre*

Décorer le bourg en attendant de se retrouver pour partager à nouveau de bons moments ...

En octobre dernier, les Caféistes ont visité la ferme Spiruline de Razac sur l'Isle, un dernier moment de convivialité avant l'annonce du reconfinement.

Ce nouveau coup dur n'a pas ébranlé les liens entre les participants. Les appels téléphoniques réguliers de Marie-France Barre, conseillère déléguée et Margot Sicouly ont conservé la solidarité autour des aînés.

Heureusement, les fêtes de fin d'année ont remis du baume au cœur aux Caféistes qui,

le temps d'un après-midi, se sont retrouvés pour décorer le bourg de guirlandes et autres décorations.

C'est avec impatience que le groupe attend la réouverture du Café Rencontre ! Au programme : sorties découvertes, animations de prévention et moments conviviaux autour de gourmandises.

Enfin, une bonne nouvelle pour 2021 : la MSA Dordogne et la Fondation de France s'associent à leurs projets, une belle preuve de solidarité !



Caféistes décorent le bourg pour Noël

Le repas des aînés annulé mais pas la générosité de la municipalité

Le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu cette année au grand regret du maire Pascal Protano.

Ainsi, la municipalité a offert aux personnes de 70 ans qui recevaient d'habitude des chocolats en fin d'année et à celles de plus de 65 ans conviées au repas

des aînés, un colis gourmand confectionné par la Périgourdine et distribué par les élus.

Au menu, miel de fleurs sauvages, bloc de foie gras, barre de chocolat, vin blanc moelleux... de savoureux produits issus de productions locales. De quoi réchauffer les cœurs et combler les estomacs !



Colis gourmand distribué par Pascal Protano

UN NOUVEAU REGARD *sur la bibliothèque*

*Marlenne et Sonia sont ravies de vous guider
pour la visite de la bibliothèque réaménagée !*



Sarah Fabien nouvelle DGS à Coursac, visite la bibliothèque et son nouvel agencement

De nouveaux espaces ont été créés : l'espace « *Jumelage* » qui met en lumière les liens de Coursac avec Fernelmont en Belgique et Colfelice en Italie, ou l'espace « *L'artiste du mois* » qui permet à chaque artiste amateur d'exposer ses réalisations pendant un mois à la bibliothèque et de rencontrer le public.

La « *Grainothèque* » a été relancée. Tout le monde est invité à y participer, en déposant ou en prenant des graines.

Un espace « *Zéro déchet* » est également présent pour apprendre à réaliser soi-même ce dont on a besoin au quotidien. Des ateliers seront proposés dans l'année.

Même si la crise sanitaire a freiné les animations, quelques-unes sont encore organisées telles que les bébés lecteurs (sur réservation, jauge très limitée) ou les rencontres avec « l'artiste du mois ». Les dates sont à retrouver sur le blog coursac.over-blog.com et sur l'agenda du site internet de Coursac www.coursac.fr



Janvier : Carmen Lafaye a présenté sa technique de modelage



Un nouvel espace convivial



Février : Nicolas Charrier a exposé ses dessins à l'encre

Le biblio-drive (retrait de documents) mis en place pendant les confinements peut encore être utilisé en cas de besoin. Vous pouvez prendre contact avec le service par téléphone au **05 53 07 89 10**, par mail à bibliotheque@coursac.fr ou en passant à la bibliothèque.

Marlenne et Sonia vous rappellent que l'adhésion et l'emprunt de documents sont gratuits !

La bibliothèque est là pour vous, n'hésitez pas à l'utiliser !

COUP DE PROJECTEUR SUR *les associations coursacoises*

Face à la situation sanitaire, les bénévoles mettent tout leur cœur et toutes leurs forces pour continuer à faire vivre leurs associations !



La remise des trophées et plaquettes en présence du maire Pascal Protano

MÉDAILLES JEUNESSE SPORTS ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Repoussée en raison de la crise sanitaire, le Comité départemental des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif a tenu son assemblée générale en octobre dernier sous la présidence de Francis Montagut, en présence du maire Pascal Protano, de la première adjointe

Perrine Morant chargée des associations, de Claude Gaillard Président du Comité départemental olympique et sportif et de Michel Lorimey Président du Comité départemental de gymnastique.

A l'issue de cette assemblée générale, une cérémonie de remise de trophées du bénévolat a récompensé 3 bénévoles de la commune : Christine Gaume, Martine Thibault et Olivier Lesur.

Plusieurs plaquettes départementales FFMJSEA ont été décernées et Patrick Mattenet, ancien président du district de foot de la Dordogne, a reçu des mains de Francis Montagut un trophée et un diplôme.

Un vin d'honneur et un buffet ont clôturé cette matinée. Le traditionnel repas a été pris à la Vieille Auberge de Coursac à la grande satisfaction de tous les participants.

VITAL TONIC

L'association Vital Tonic en partenariat avec le centre de loisirs de Coursac, a organisé au mois de décembre, une activité Zumba Kids de Noël à laquelle les enfants de l'association et certains enfants de l'ALSH ont participé sur la base du volontariat. Une ambiance festive et appréciée de tous, qu'ils renouvelleront dès que le contexte le permettra.

Depuis, les dernières mesures sanitaires ne permettant pas l'accès à la salle de danse, Vital Tonic utilise le city stade pour pratiquer la zumba. Rien ne les arrête !



La zumba kids de Noël rassemble les enfants du club et ceux de l'ALSH

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Les cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre ont été commémorées (en format très restreint et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur) en présence du maire Pascal Protano, du président des anciens combattants Lyonel Zilhardt et de quelques porte-drapeaux.



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie du 11 Novembre : Pascal Protano, Perrine Morant, Lyonel Zilhardt

LIGUE CONTRE LE CANCER

Dans le cadre d'Octobre Rose, Marie-France Barre, responsable de l'antenne Coursacoise de la Ligue contre le Cancer, a organisé une randonnée en partenariat avec le groupe de marche du Club Sourire.

Sous une pluie battante, une douzaine « d'irréductibles » se sont équipés pour parcourir les 8 km de chemins, sillonnant la commune dans une ambiance certes humide mais joyeuse !



Marie-France Barre accompagnée de deux bénévoles sur le stand d'Octobre Rose

GROUPEMENT DE TRUFFICULTEURS PÉTROCORIENS

Cette dynamique association coursacoise a pu organiser, comme l'an dernier, ses traditionnels marchés sur Périgueux dans l'ancienne Maison du Pâtissier Place Saint-Louis.



Les trufficulteurs exposent leur trésor

TENNIS CLUB COURSAÇOIS

Le Tennis club coursacois a repris les entrainements durant quelques semaines. Il a proposé un mini stage pour les enfants du club, heureux de pouvoir partager un goûter de Noël tous ensemble ! Le traditionnel tournoi adultes se déroulera, espérons-le, du 26 juin au 10 juillet 2021.



Les enfants du club en pleine séance d'entraînement

Pour prendre contact avec les associations, retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site internet de Coursac www.coursac.fr

CLUB SOURIRE

L'Assemblée Générale ordinaire du Club Sourire s'est déroulée, dans le respect des gestes barrières, le 19 janvier 2021 à la salle du Vieux Tilleul.

Les référents des divers ateliers ont fait le bilan de l'année écoulée marquée par une réduction importante des animations. Toutefois, certains ont eu la possibilité de reprendre leurs activités en plein air.



Le club de marche profite des merveilles de notre territoire

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Coursac s'est reconstitué au mois d'octobre 2020. Le nouveau bureau, présidé par Roger Perrin, souhaite réorganiser la Fête du village au mois de juillet ainsi que les réputées Foulées de Coursac dès cette année si le contexte sanitaire le permet. Vous avez la possibilité de rejoindre cette équipe volontaire. N'hésitez pas !



Élection du nouveau bureau du Comité des Fêtes

AS COURSAC FOOTBALL CLUB

L'AS Coursac Football Club continue sa progression !

Les plus jeunes bénéficient encore des entrainements et une vingtaine font partie de l'entente avec Coulounieix-Chamiers et Notre-Dame-de-Sanilhac. Avec plus de 50 licenciés séniors, le club a pu créer une deuxième équipe. Au mois de janvier, grâce à la subvention attribuée par le Grand Périgueux, le Président Jean-Marc Clémenceau et les entraîneurs ont remis des écharpes aux enfants.



Remise des écharpes offertes par le club grâce à la subvention du Grand Périgueux

LA REDEVANCE INCITATIVE

mode d'emploi



La mise en place de la redevance incitative répond aux objectifs réglementaires fixés par la loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte de 2015. Elle correspond à la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. **Cette redevance n'est pas un nouvel impôt**, mais remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative tient compte de la composition du foyer pour les particuliers et de la production estimative des déchets pour les professionnels. Elle est plus juste puisque la facturation est en lien

avec la production de déchets des usagers. Elle s'applique uniquement aux ordures ménagères (sacs noirs).

Le tri sélectif (sacs jaunes) reste gratuit.

Les objectifs de la redevance incitative :

- **diminuer les quantités de déchets jetés donc enfouis** grâce à des actions de prévention (pratique du compostage des bios déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...)
- **augmenter la quantité de déchets triés** (collectes sélectives mais aussi déchèteries) pour une meilleure valorisation
- **inciter à une consommation plus responsable** (achat de produit en vrac,

utilisation de sacs réutilisables, location de matériel, réparation...)

- **optimiser les services** pour une maîtrise des coûts et une facturation plus équitable et juste pour les usagers

La redevance incitative se compose de deux parts :

- **une part fixe** permettant de financer les coûts de traitement des déchets. Elle est composée d'un abonnement et d'un forfait correspondant à un nombre d'ouverture des bornes de collecte
- **une part variable** en cas de dépassement du forfait



FONCTIONNEMENT DES BORNES

Pour les ordures ménagères :

- 1/ **J'active** le contrôle d'accès en appuyant sur le bouton
- 2/ **Je plaque** ma carte sur le lecteur
- 3/ **J'appuie** sur la pédale et je tire la trappe
- 4/ **J'introduis** mes 2 sacs noirs de 30L
- 5/ **Je referme** complètement la trappe

Pour les recyclables :

- 1/ **J'emmène** mes emballages et papiers en vrac (dans un sac cabas ou un carton par exemple)
- 2/ **J'appuie** sur la pédale et je tire la trappe
- 3/ **Je déverse** les emballages et papiers entre les grilles
- 4/ **Je referme** complètement la trappe

Vous avez des questions ?

— **09 71 00 84 24**
(appel non surtaxé)

— **service.usagers@smd3.fr**
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
— **smd3.fr**

Des permanences sont organisées à la mairie de Coursac les
mercredi 24 mars 2021
de 15 h à 17 h
mercredi 31 mars 2021
de 9 h à 12 h 15

LA RÉGLEMENTATION *des usages du feu*



L'usage du feu est réglementé sur l'ensemble du département par l'arrêté préfectoral du 05 avril 2017 modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017.

1°/ Le brûlage des végétaux

Dans les communes rurales dont Coursac fait partie, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré **entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février**. Cette opération doit être précédée d'une déclaration en mairie au moins trois jours avant sa réalisation. Les précautions suivantes doivent être prises :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours

- présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie. Même si le brûlage est toléré dans le cadre de l'arrêté préfectoral, l'élimination des déchets verts en déchetterie, par broyage, compostage doit être privilégiée.

Par ailleurs, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

2°/ Les autres usages du feu

Les feux liés à des manifestations festives, les barbecues mobiles, les réchauds, les feux d'artifices, les feux de camp, sont strictement interdits en forêt et à moins de 200 mètres des forêts entre le 1^{er} mars et le 30 septembre.

L'usage de lanternes volantes ou lanternes chinoises est strictement interdit de façon permanente sur l'ensemble du département.

3°/ Les sanctions encourues

Le non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 avril 2017 est puni d'une amende de quatrième classe (135 euros).



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis octobre 2020, en supplément des dépôts en déchetterie, le Grand Périgueux a mis en place pour les particuliers, une collecte des déchets encombrants en porte à porte. Le matin du ramassage et dans la limite de 1m³ par foyer, les objets doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Coursac fait partie des communes collectées 2 fois par an : **le deuxième lundi des mois de juin et d'octobre.**

Pour cela, vous devez, quelques jours auparavant, contacter directement l'association ARTEEC au **05 53 46 65 46**

CHARTRE DE BON VOISINAGE : UNE MEILLEURE COHABITATION *entre riverains et agriculteurs*

Le 15 janvier dernier Pascal Protano a signé, avec les acteurs du territoire (représentant de l'Etat, élus locaux, organismes agricoles) l'adhésion de la commune de Coursac à la Charte de bon voisinage qui vise à favoriser le dialogue entre les habitants et les agriculteurs et à répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture à proximité des lieux habités.

À la fois urbain et rural, le département de la Dordogne est caractérisé par une diversité de paysages mais aussi par une activité agricole importante. Chaque jour, l'agriculteur travaille selon des cycles de reproduction bien précis, valorise le sol et les ressources pour produire des aliments de qualité. Il s'efforce d'améliorer ses techniques de production afin de réussir la transition écologique nécessaire pour limiter son impact environnemental. Ses prairies, par exemple, permettent de capter le carbone et ses productions participent à la sauvegarde de la biodiversité (jachères, intercultures, zones refuges).

L'identité gastronomique du Périgord est reconnue dans le monde entier et la campagne séduit toujours plus de nouveaux citoyens à la recherche de tranquillité, d'espace et d'un cadre de vie de meilleure qualité. Mais habiter dans un milieu rural suppose la

compréhension des rythmes, des activités et des contraintes agricoles : élevage, épandage des fumiers, semis, déplacement des machines, récoltes...

C'est dans le but de rétablir un lien et un dialogue entre chacun, que la Chambre d'Agriculture de la Dordogne a élaboré cette *Charte de Bon Voisinage* afin que la campagne reste un espace où il fait bon vivre ensemble!



Vous entrez dans une commune rurale!

VERS UNE RÉDUCTION *des espaces constructibles*

En 2014, la compétence de la planification de l'urbanisme a été transférée de la commune vers les intercommunalités par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite loi ALUR.

C'est dans ce cadre-là que la communauté d'agglomération du Grand Périgueux s'est dotée d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUI) approuvé le 19 décembre 2019. Ce document stratégique établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et

fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire non plus au niveau de la commune uniquement mais de la Communauté d'Agglomération. La commune de Coursac fait partie du secteur 2 correspondant aux communes périurbaines.

Toutefois, le PLUI n'est pas un document figé dans le temps. Des procédures de modification ou de révision lui permettent

d'évoluer et de s'adapter à de nouveaux projets. Initialement une mise à jour était prévue en 2026 mais une révision générale va s'imposer vers 2023 pour mettre en compatibilité le PLUI avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et de l'Équilibre des Territoires (SRADDET) et tendre vers une nouvelle réduction des terrains constructibles.

Le SCOT regroupe plusieurs intercommunalités. Celui du « Pays de l'Isle » prescrit en 2015 est en cours d'élaboration. Il rassemble la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord et la Communauté de Communes Isle Double Landais.

Le SRADDET, document d'urbanisme établi au niveau de la Région, a été approuvé le 27 mars 2020. Dans un but d'aménagement plus durable, ses objectifs principaux sont de réduire de 50 % la consommation d'espaces à l'échelle régionale et en parallèle de reconquérir les centres bourgs et les centres villes. L'aménagement futur de la région Nouvelle Aquitaine doit tenir compte de la diversité des territoires qui la composent. Aussi, le SRADDET prévoit, dans un souci de préservation des espaces naturels, le développement de l'urbanisation uniquement au sein des villes et des bourgs déjà existants. De même, il autorise le développement des surfaces commerciales essentiellement dans les centralités urbaines et les zones commerciales existantes.

SARAH FABIEN-BELLIER NOUVELLE *directrice générale des services*



Sarah Fabien-Bellier est la nouvelle Directrice Générale des Services depuis le 15 décembre dernier. Titulaire d'un master 2 de Droit des Collectivités Territoriales obtenu à l'université de Bordeaux, cette jeune femme connaît bien les problématiques des communes. Elle a débuté son parcours professionnel dans le cadre d'un service civique en tant que médiatrice

numérique à la Préfecture de la Dordogne. Elle a ensuite intégré la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale en tant que secrétaire de l'Inspecteur d'académie avant d'assurer un remplacement au service enfance de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Riche de ses diverses expériences dans la

fonction publique, Sarah Fabien-Bellier saura appréhender efficacement l'ensemble des besoins de la commune. Le maire, Pascal Protano n'a pas hésité lors du 1^{er} conseil municipal de l'année, à exprimer sa satisfaction « *elle est là depuis un mois et on dirait qu'elle est ici depuis des années ! Je suis content de notre choix* ».

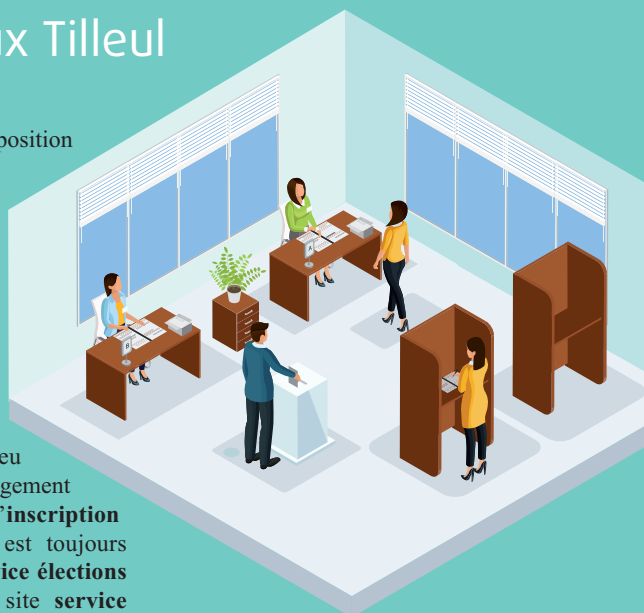
ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES Bureaux de vote à la salle du Vieux Tilleul

Les prochaines **élections, Régionales et Départementales**, se dérouleront le même jour les 13 et 20 juin prochains. En raison de cette double élection **les bureaux de vote seront transférés à la salle du Vieux Tilleul**.

Pour y participer, il faut **être inscrit sur la liste électorale**. Les personnes ayant déménagé depuis les dernières élections, ont la possibilité, **jusqu'au 7 mai 2021**, de s'inscrire gratuitement soit en ligne sur le site [service public.fr](http://service.public.fr), soit à la mairie sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau,

de téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition ...)

Les jeunes qui atteignent la majorité sont en principe inscrits automatiquement par l'INSEE à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), **l'inscription sur les listes électorales est toujours possible** soit auprès du **service élections de la mairie** soit sur le site [service public.fr](http://service.public.fr).



ÉTAT *civil*



NAISSANCES

Octobre

- 10 : Malone, André, Geoffroy
NEYSSENSAT
- 17 : Elias, Antonin, Gabriel GINESTE
- 31 : Ansly, Ina PIERDON

Novembre

- 04 : Timéo DA SILVA
- 19 : Eden RAFFIE

Janvier

- 06 : Olwena, Pauline, Michelle
LESUR BIM MBANZULU
- 17 : Noé PREBOT
- 22 : Noé DELBOS

Février

- 03 : Pierre-Emmanuel POLITO
- 17 : Louis, Camille, Albert MAGNOU



MARIAGES

Octobre

- 10 : Peggy, Véronique RITT /
Zouhaïr MEHREZI

Décembre

- 12 : Christelle Fabienne BOUTINEAU /
Luc, Philippe RAPILLY



DÉCÈS

Novembre

- 18 : Raymond, Gilbert,
Gaston HERMELINE
- 22 : Guy, André LABRUE

Décembre

- 18 : Georges, Marc LAGRANGE

Janvier

- 17 : Isabelle PASSERIEUX
- 24 : Stéphane, Vincent ROBERT

Février

- 14 : Olivier, Bruno MOUNIER

La mairie change d'adresse !

Vous pouvez désormais envoyer vos courriers à :
Maire de Coursac
1 place de la Mairie / 24430 COURSAC



Vous pouvez télécharger
le bulletin municipal
sur le site internet
de la commune
www.coursac.fr

Entreprise de Construction
Charpente - Couverture
Piscine - Assainissement

sarl Manuel MORGADO

8 bis route de Jargues
24660 Sanilhac

05 53 09 20 57

06 75 12 77 28

m.morgado@wanadoo.fr



Magnolia

Coiffure et Esthétique

6, route des Meynichoux - 24430 Coursac

05 53 04 08 21

michelle.mastin@wanadoo.fr

www.magnolia.sitew.com



VOS STATIONS
DE LAVAGE AUTOS À
COURSAC
RAZAC SUR L'ISLE
SAINT ASTIER
TRÉLISSAC
ET COULOUNIEIX

La certitude d'un lavage réussi !

Pour vos commandes de jetons : 06 71 12 49 02 ou laureis@orange.fr



HADOURNE

Mobilier d'agencement
Postformage

Jean-Luc E.U.R.L.

Z.A.E Le Brandeau
24430 Coursac

Tél. 05 53 54 90 66



« Le Petit Cerf » 24430 COURSAC

☎ 05 53 07 78 48 / 📠 05 53 07 78 40

ATELEC 24

Réseaux informatiques
Alarme - Téléphonie
Fibre optique
Electricité
Câblage

Jean Michel LESUR
26 Route de Blanquet
24430 COURSAC
05 53 07 14 92 / 06 86 49 21 44
atelec24@sfr.fr

IL & lagarde
laronze

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com



Vert Fleuri
Fleuriste spécialiste du deuil

Commande par téléphone
Livraison à domicile
ou Pompes Funèbres

Paiement à distance
7 jours/7

Tél. : 05 53 06 38 89

Boulevard du Petit-Change
24200 PÉRIGUEUX

06 85 23 20 94
provost.hubert@neuf.fr



PLOMBERIE - SANITAIRE



CHAUFFAGE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



ENTRETIEN - RAMONAGE



TRAITEMENT DE L'EAU



ÉNERGIES RENOUVELABLES



sarl **LE NAOUR** Associés

- Élagage
- Abattage
- Broyage forestier

5 rue des Brujoux - 24430 COURSAC

05 53 08 76 29

sarl-le-naour.com

ste.le.naour.freres.coursac@cegetel.net



STAP

PEINTURE & DÉCORATION

REVÊTEMENTS DE SOLS TECHNIQUES, MOQUETTE, FAÏENCE
PEINTURE, DÉCORATION, FAÇADE

ZAE Borie Marty
24660 Notre Dame de Sanilhac

/ 05 53 07 11 37 /

www.stapdordogne.fr

José
constructions



05 53 82 11 61

www.jose-constructions.fr

Osez la maison de vos rêves

nouvelle
adresse



6 rue Aristide Briand
24110 SAINT-ASTIER

VOTRE AGENCE

À Marsac - Avenue Louis Suder
Tél. 05 53 04 98 84

groupama.fr

0 800 250 250 Service & appel
gratuits

Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole 2 avenue de Limoges CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 043 600 601
Niort - Emetteur de Certificats Mutualistes Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution
située 61 rue Talbot 75009 Paris



Groupama
la vraie vie s'assure ici